

CIC
C/ BENHAIM
FL/MR - 234057



COPIE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

RG N° 24/00016

Audience d'adjudication du 13 juin 2024

Pour parvenir à la vente des biens et droits immobiliers suivants :

Sur la Commune de SURESNES (Hauts de Seine), 18 Rue Edouard Nieuport, cadastré section P n° 11, lieudit 18 Rue Edouard Nieuport.

- **Lot n° 34** : Dans l'ensemble C, à droite dans la cour, la totalité du bâtiment actuellement à usage d'ateliers et bureaux, élevé sur terre plain d'un rez-de-chaussée et d'un étage.

Et les 100/1.027èmes des parties communes générales

Mise à prix : 175.000,00 €

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE, et le

Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NANTERRE (92000), et 6 rue Pablo Neruda, et pardevant nous, Greffier, a comparu Maître Frédérique LEPOUTRE, Avocat de la société d'avocats BLST, Avocat près ledit Tribunal, constitué pour :

- Le **CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**, Société Anonyme au capital de 611.858.064 €, ayant son siège social à PARIS 75009 - 6, Avenue de Provence, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 542 016 381, agissant poursuites et diligences de son Président en exercice domicilié en cette qualité audit siège.

Poursuivant la vente dont s'agit.

Lequel nous a déclaré que :

Qu'il annexait au présent cahier des conditions de vente, littéralement reproduit, les renseignements d'urbanisme.

et a, ledit Maître Frédérique LEPOUTRE, Avocat de la SCP BLST, signé.

SOUS TOUTES RESERVES



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
SERVICE AMÉNAGEMENT URBAIN
ADS- 2 rue Camot 92151 SURESNES cedex
Tél : 01 41 18 17 45
Fax : 01 41 18 17 40

RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

La présente notice d'urbanisme fait état des renseignements connus à ce jour par la Mairie de Suresnes. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative **quelconque**, ni d'un certificat d'urbanisme.

TERRAIN

Adresse du terrain : 18 RUE EDOUARD NIEUPOUR

Références cadastrales :

<u>Section</u>	<u>Numéro</u>
<u>P</u>	<u>11</u>

Superficie du terrain : 684 m²

Le terrain est-il bâti ? Oui

A - DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU) RENFORCE SUR TOUTE LA COMMUNE

Avant toute mutation du terrain ou des bâtiments, le propriétaire devra faire une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) auprès de la Mairie de SURESNES. Elle comportera l'indication du prix et les conditions de la vente projetée. (Décret N 87.284 du 25 Avril 1987)

Un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité a été instauré par délibérations du Conseil Municipal les 24/05/2007 et 24/05/2011 consultable auprès du service Commerce & Artisanat tél : 01 42 04 91 50

B - NATURE DES DISPOSITIONS D'URBANISME APPLICABLES AU TERRAIN

Le document d'urbanisme en vigueur est PLU

Zone du PLU du terrain de la demande : UBa : Plan Local d'Urbanisme

C - NATURE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE APPLICABLES AU TERRAIN

- ZONE DE DEGAGEMENT RADIOELECTRIQUE
- ZONE DE PROTECTION RADIOELECTRIQUE

D – CERTIFICATS DIVERS

A défaut de mention spécifique indiquée dans le cadre C, la propriété indiquée ci-dessus n'est pas frappée d'interdiction d'habiter ni déclarée insalubre, Ne fait pas l'objet d'un arrêté de péril.
Elle se trouve dans une zone à risque d'exposition au plomb (Arrêté préfectoral du 16/05/2000).
Elle se trouve dans une zone contaminée ou susceptible de l'être par les termites (Arrêté préfectoral du 22/12/2004).
Elle n'est pas concernée par un arrêté préfectoral « méréule »

A défaut de mention spécifique indiquée dans le cadre C, l'Alignement est situé à la limite de fait de la voie publique.

La Commune est située dans le périmètre de Plans de Prévention des Risques naturels prévisibles (PPRn approuvé) concernant : Carrières, Inondations (arrêté préfectoral du 7/02/2006). Pour savoir si la propriété indiquée ci-dessus est concernée par un de ces risques, se reporter au cadre C déclinant la nature des servitudes.
Pour votre information, une carte des anciens sites industriels et activités de services est consultable sur le site du ministère <http://basias.brgm.fr>

Par ailleurs, il n'y a pas à Suresnes de zone:

- de restauration immobilière,
- de résorption de l'habitat insalubre,
- de secteur sauvegardé,
- de rénovation urbaine,

A noter : en ce qui concerne les renseignements relatifs à l'assainissement et au raccordement pour l'évacuation des eaux usées et pluviales, veuillez-vous rapprocher du gestionnaire de la voirie.

Document édité le 02/05/2024

Le Service Aménagement Urbain





Renseignements sur les anciennes carrières et la dissolution du gypse antéludien

Date de la demande : 02/05/2024		<input type="checkbox"/> Renseignement fournis selon le plan joint		Références : 1179012	
Code postal : 9 2 1 5 0		Sect. Cadast. : P		Parcelle : 0 0 1 1	
Adresse : 18 RUE ÉDOUARD NIEUPORT 92150 SURESNES			Votre référence : 24U044		
Adresse complémentaire :					
Parcelles complémentaires :					

Les renseignements ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Il est rappelé que le propriétaire du sol est aussi propriétaire du sous-sol (art. 552 du Code Civil).

Ces informations ne sont pas suffisantes pour compléter l'état des risques naturels et technologiques en application des articles L 125-5 et R 125-26 du Code de l'Environnement

Les renseignements concernant la présence, la position, la nature des anciennes carrières, galeries souterraines et autres cavages abandonnés sont communiqués dans l'état actuel des connaissances acquises par l'inspection générale des carrières et sous réserve de vérification par tous les moyens appropriés

1° Possibilité de dissolution du gypse antéludien :

Possibilité de dissolution du gypse antéludien - Seine-Saint-Denis par arrêtés préfectoraux du 21 mars 1986 et 18 avril 1995 (PPR) (1)

2° Par rapport aux zones de carrières connues :

en dehors

en zone de carrière (1)

possibilité de remblais dus à d'anciennes sablières, glaisières, ou à du nivellement (1)

3° Particularités du sous-sol :

	T	Pa	Pr
ancienne carrière de calcaire grossier souterraine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ancienne carrière de calcaire grossier à ciel ouvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ancienne carrière de craie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ancienne glaisière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

T : en totalité, Pa : en partie, Pr : à proximité

	T	Pa	Pr
ancienne carrière de gypse souterraine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ancienne carrière de gypse à ciel ouvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ancienne sablière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4° Nature des travaux réalisés pour la stabilité du bâti faisant partie de la propriété :

	Pa
<input type="checkbox"/> Aucun (ou non communiqués à l'IGC)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Fondations superficielles armées	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Fondations profondes prenant appui sur le sol de la	<input type="checkbox"/>
Carrière <input type="checkbox"/> à ciel ouvert <input type="checkbox"/> souterraine	

Pa : en partie

	Pa
<input type="checkbox"/> Consolidations souterraines en carrière par piliers	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Consolidations souterraines par injection	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Remblaiement de la carrière	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/>

(1) Pour ces propriétés, il peut être prescrit des travaux de reconnaissance ou de confortement du sous-sol et/ou de fondations dans le cas d'une demande d'autorisation de bâtir

L'Inspection générale des carrières ne donne aucun renseignement par téléphone. Pour toute précision orale, la réception du public est assurée sur rendez-vous au

Paris, le : 02/05/2024

86 rue Régnault – 75013 PARIS – www.igc.paris.fr

Direction générale des finances publiques
 Cellule d'assistance technique du SPDC
 du lundi au vendredi
 de 8h00 à 18h00
 Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

N° de dossier :

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 02/05/2024
 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : BARRERE DUFAU GEOMETRES EXPERTS

SF2413136010

DESIGNATION DES PROPRIETES											
Département : 092				Commune : 073				SURESNES			
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle				
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance	
P	0011			18 RUE EDOUARD NIEUPORT	0ha06a84ca						
P	0011	001	34	100/1027							



OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

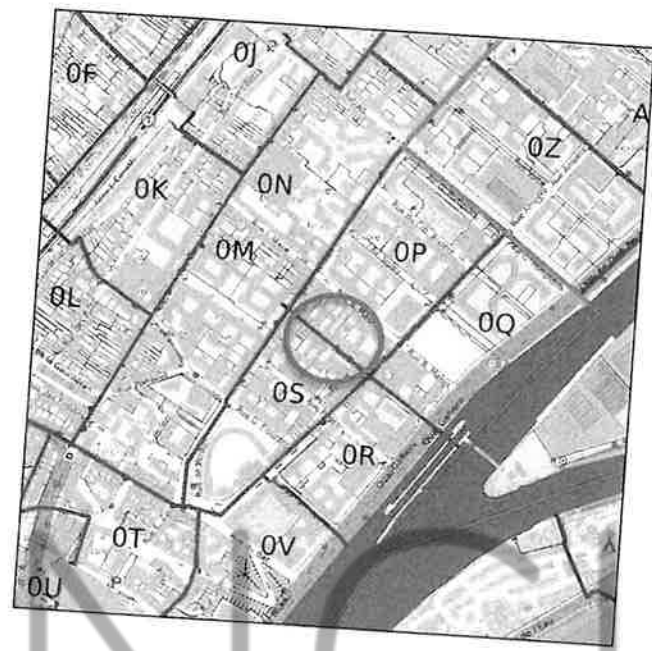


SURESNES

18 rue Edouard Nieuport

PLAN DE SITUATION

Echelle : 1/4000^{ème}



Référence cadastrale : Section P, parcelle n°11

Contenance cadastrale : 684 m²

Propriétaire : [REDACTED]

Nota : Document établi à partir d'un extrait du plan cadastral

N° de dossier : 24U044

■ BUREAU PRINCIPAL
[Faint text]

■ BUREAU SECONDAIRE
[Faint text]

■ BUREAU SECONDAIRE
[Faint text]

■ BUREAU SECONDAIRE
[Faint text]



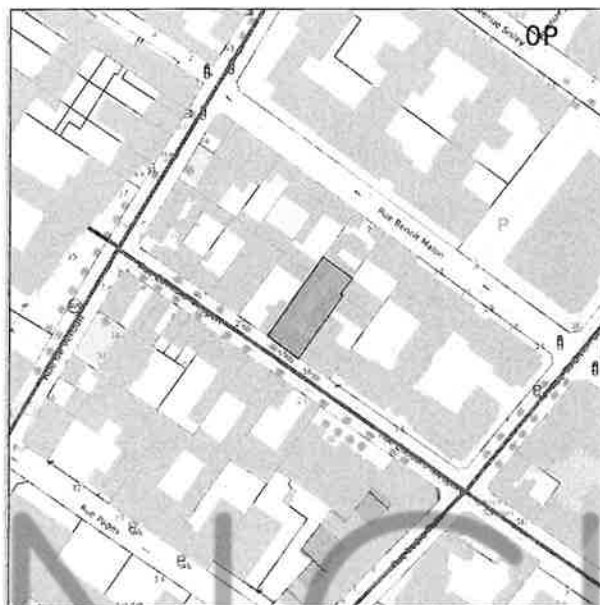
SURESNES

18 rue Edouard Nieuport



EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Echelle : 1/1000^{ème}



Référence cadastrale : Section P, parcelle n°11

Contenance cadastrale : 684 m²

Propriétaire : [REDACTED]

Nota : Document établi à partir d'un extrait du plan cadastral

N° de dossier : 24U044

■ BUREAU PRINCIPAL

15, rue de la Gare
95000 Suresnes
Tél : 01 30 21 41 00
Fax : 01 30 21 41 01
Adresse e-mail : g@geometre-expert.com

■ BUREAU SECONDAIRE

15, rue de la Gare
95000 Suresnes
Tél : 01 30 21 41 00
Fax : 01 30 21 41 01
Adresse e-mail : g@geometre-expert.com

■ BUREAU SECONDAIRE

15, rue de la Gare
95000 Suresnes
Tél : 01 30 21 41 00
Fax : 01 30 21 41 01
Adresse e-mail : g@geometre-expert.com

15, rue de la Gare
95000 Suresnes
Tél : 01 30 21 41 00
Fax : 01 30 21 41 01
Adresse e-mail : g@geometre-expert.com



GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT DU CADASTRE DE VE D'OFFICE